

Theix, le 18 aout 2010

A l'attention de Madame la ministre de
l'enseignement supérieur et de la recherche

Objet : PES

Madame la ministre,

Nous soussignons, Elsa Jourdain, Gwenaël Vourc'h, Myriam Charras-Garrido, Jacques Barnouin, Christian Ducrot, chercheurs, fonctionnaires,

- considérant que l'égalité de traitement entre les agents est la garantie de l'indépendance de notre mission de service public ;
- considérant que l'attribution de primes individualisées ne saurait remplacer une véritable revalorisation de salaire ;
- considérant que les résultats de "nos" recherches ne peuvent en aucun cas être considérés comme le fruit du travail de nos seules personnes ;
- considérant que le salaire n'est pas une "récompense" mais un dû (la rétribution du temps passé par chacun au travail) ;
- considérant que le cadre statutaire offre la possibilité au travers d'évolutions de carrière différenciées de promouvoir ceux qui ont acquis de nouvelles compétences ou développé des aptitudes à exercer des fonctions de niveau supérieur ;

refusons la mise en place de la prime d'excellence scientifique et par conséquent nous engageons à ne pas postuler pour l'attribution de cette prime.

Veillez agréer, madame la ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Elsa Jourdain (CR),

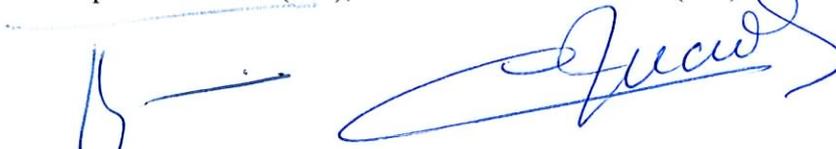
Gwenaël Vourc'h (CR),

Myriam Charras-Garrido (CR),



Jacques Barnouin (DR),

Christian Ducrot (DR)



Les chercheurs de l'Unité d'Epidémiologie Animale,
INRA de Clermont-Ferrand – Theix